

NOM/FONCTION

ADRESSE 1

ADRESSE 2

CP VILLE

Fondettes, le DATE

Madame, Monsieur, Cher Client,

Invacare a eu connaissance de plusieurs incidents au cours desquels il y a eu détachement de la toile d'assise des fauteuils Invacare® Action 2000S. Ce détachement a entraîné dans un cas la chute de l'utilisateur sur le sol et dans un autre cas la chute de l'utilisateur sur les croisillons du fauteuil entraînant des blessures.

Les investigations menées ont permis de déterminer que les fauteuils Invacare® Action 2000S livrés entre novembre 2006 et juin 2007 possédaient des tringles d'assise d'un diamètre trop faible pouvant occasionner, par rupture, le détachement de l'assise en nylon du fauteuil.

Nous souhaitons donc procéder au remplacement des tringles d'assise des fauteuils que vous avez récemment commandés. (voir liste annexe III).

Nous vous demandons, en accord avec l'Afssaps, d'informer immédiatement vos clients de ce défaut sur les fauteuils Action 2000S concernés. Pour ce faire, vous trouverez en annexe I le courrier à leur envoyer et sur lequel vous aurez indiqué à l'endroit mentionné vos coordonnées postales et téléphoniques.

Veillez nous tenir informé par fax de l'envoi de ce courrier à l'aide de l'accusé de réception en annexe II.

Nous joignons à ce courrier des tringles d'assise de rechange, et nous sollicitons votre aide pour procéder dans les meilleurs délais à ce remplacement. En cas de difficulté ou d'impossibilité de réaliser cet échange, merci de contacter rapidement M. Lahoussine Abelque au 02.47.62.64.65.

Veillez nous tenir informé une fois les tringles remplacées en nous transmettant le formulaire de réponse annexe III.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Cher Client, nos sincères salutations.

Pierre CATHELIN  
Directeur Qualité

## Annexe I – Courrier d'information

Le.....

Objet : courrier destiné aux possesseurs et utilisateurs de fauteuils roulants Action 2000S

Madame, Monsieur, Cher Client,

Invacare a eu connaissance de plusieurs incidents au cours desquels il y a eu détachement de la toile d'assise des fauteuils Invacare® Action 2000S suite à la rupture des tringles d'assises. Ce détachement a entraîné dans un cas la chute de l'utilisateur sur le sol et dans un autre cas la chute de l'utilisateur sur les croisillons du fauteuil entraînant des blessures.

Vous possédez un fauteuil Invacare® Action 2000S concerné par cette action, votre prestataire prendra contact avec vous pour organiser, dans les meilleurs délais, le remplacement des tringles d'assise.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Cher Client, nos sincères salutations.

Coordonnées à compléter :

Nom 1 :

Nom2 :

ADRESSE 1 :

ADRESSE 2 :

CP VILLE :

Téléphone :

Pierre Cathelineau  
Directeur Qualité

Annexe II

Fauteuil roulant Invacare® Action 2000S

**CONFIRMATION D'INFORMATION CLIENT**

Veuillez compléter et renvoyer ce formulaire par FAX au numéro ci-dessous

Fax : 02.47.62.64.54 (Mr. Lahoussine Abelque)

Nom et Adresse du Distributeur :	
Nom et prénom de la personne à contacter :	
Fonction :	
Numéro de téléphone :	

Je confirme avoir envoyé le courrier d'information annexe I aux clients concernés par cette action.

Nombre de clients informés :

Signature et date :

Annexe III

Fauteuil roulant Invacare® Action 2000S

CONFIRMATION DE REMPLACEMENT DES TRINGLES D'ASSISE

Veuillez compléter et renvoyer ce formulaire par FAX au numéro ci-dessous

Fax : 02.47.62.64.54 (Mr. Lahoussine Abelque)

Nom et Adresse du Distributeur :	
Nom et prénom de la personne à contacter :	
Fonction :	
Numéro de téléphone :	

N° commande		Modèle	Remplacé le	Commentaires

Je vous confirme avoir remplacé les tringles des fauteuils énumérés ci-dessus.

Signature et date :